

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Martine PATOUREL, Maire.

**Présents :** Mme PATOUREL Martine, M. LE GOUPIL Luc, Mme LECOLLEY Liliane, M. BERTIN Guy, M. FLAUX Mickaël, M. DEL PRETE Didier, Mme DUPUIS Virginie, M. MARECHAL Hubert, Mme PICQUENOT Céline, M. LEGAY Rémi.

**Absents excusés :** Mme GUESDON Isabelle Mme LIBOIS Marie-Madeleine

**Absents :** Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid.

M. BERTIN Guy est nommé secrétaire de séance.

➤ Approbation du dernier conseil municipal : aucune observation

## INFORMATIONS DU MAIRE

- Prochain conseil municipal le 14 mai 2024
- Permanence élection européenne.
- Cérémonies du 8 mai à 9h05 à Hérouvillette
- Départ agent à la retraite
- Travaux foyer fin mai début juin 2024.

## CREATION POSTE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Madame le Maire rappelle les points suivants :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L332-23 1<sup>oo</sup>,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Suite à un accroissement temporaire d'activité à compter du 6 mai 2024 pour une durée de 2 mois pour assurer les fonctions suivantes : aide auprès des enfants de maternelle et surveillance cantine et garderie

Considérant que le bon fonctionnement des services implique le recrutement d'un agent contractuel,

Madame le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique, échelon 1, IB 367 IM 366 à raison de 33/35<sup>ème</sup> du 6 mai au 5 juillet 2024.

Après en avoir délibéré, à 10 voix pour, autorise le Maire à créer le poste d'adjoint technique, échelon 1, IB 367 IM 366 à raison de 33/35<sup>ème</sup> du 6 mai au 5 juillet 2024

## CHOIX STRUCTURE JEUX PARC COMMUNAL

Madame le Maire informe l'assemblée que les travaux du parc communal se déroulent bien et qu'il faut choisir la couleur de la structure de l'enceinte du parc.

Plusieurs couleurs sont proposées et à l'unanimité, le conseil opte pour la couleur brune présentée en visuelle pour les poteaux et ivoire pour les lisses. Les codes couleurs seront précisés par le fournisseur.

## DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Débat couvert par le secret

La séance est levée à 19 h 53

